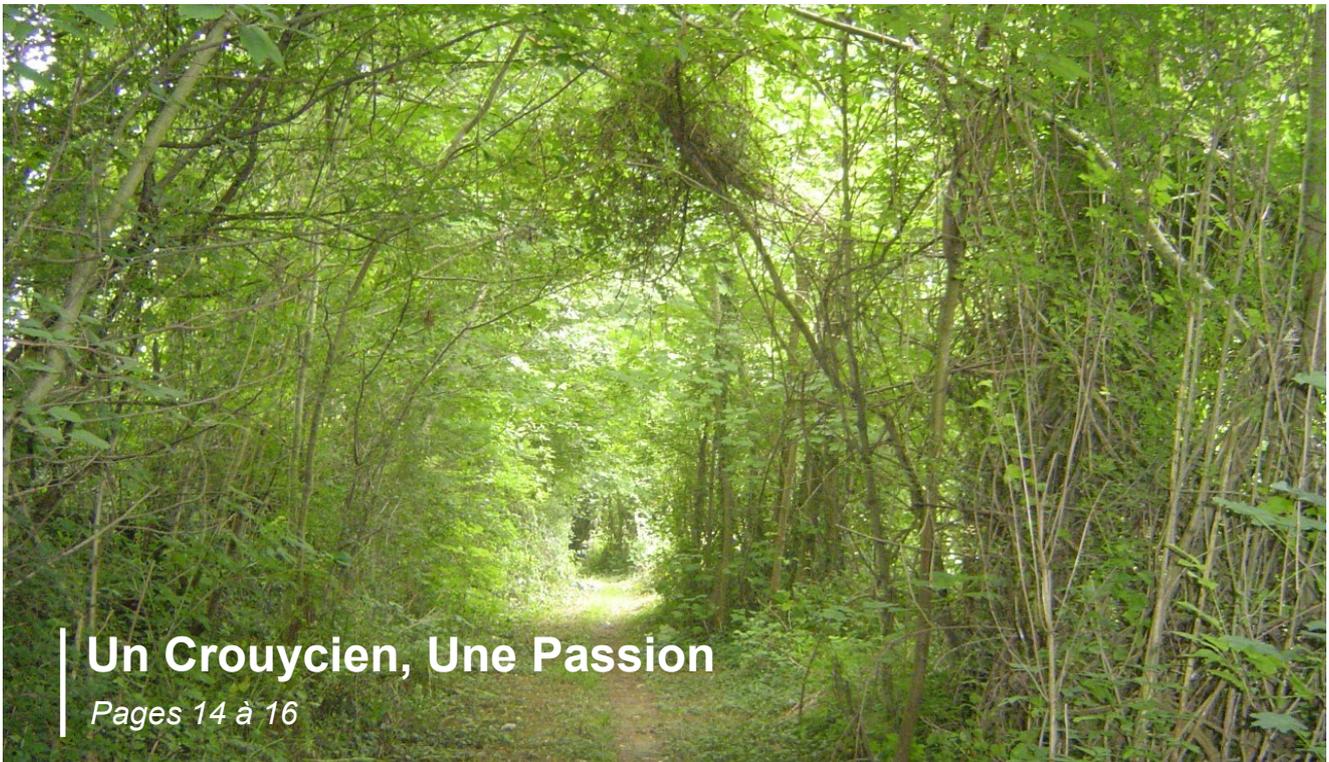


# L'ÉCHO CROUYCIEN

Numéro 5 - Édition de mars 2021

**Découvrez la passion de l'un de nos Crouyciens !**  
*Et faites-nous part de la vôtre, lors d'un prochain numéro*



**Un Crouycien, Une Passion**

*Pages 14 à 16*

**Un nouveau garage automobile à  
Crouy-sur-Ourcq. Nous avons le  
plaisir de vous présenter le  
Garage LEPAGE !**



*Page 17*

**Scannez le QR Code,  
pour obtenir votre  
Echo Crouycien en  
format PDF sur votre  
téléphone ou sur  
votre tablette !**



## **Sommaire**

- L'Edito *page 3*
- Campagne de vaccination de nos aînés *page 4*
- Votre nouveau garage automobile *page 5*
- Résumé du conseil municipal - Informations diverses *pages 6 et 7*
- La minute du Collectif *pages 8 à 10*
- Episode neigeux du 16 janvier 2021 *page 10*
- Réunion Comités « Suivi Téléphonie Mobile : ORANGE» *pages 11 à 12*
- Réunion Comités « Suivi Téléphonie Mobile : ATC France» *pages 12 à 13*
- Un Crouycien, une Passion *pages 14 à 16*
- Agenda *page 17*
- Le mot du policier municipal *pages 18 à 19*
- Naissances / Mariage / Décès *page 19*
- Les recettes du moment *pages 20 à 22*
- Histoires drôles - Mots mêlés *page 23*
- Infos pratiques *page 24*

## L'Édito

### ESPOIR

Chères Crouyciennes, chers Crouyciens,

Voilà un an que nous sommes plongés dans une crise sanitaire sans précédent.

Pour autant, depuis notre prise de fonction au mois de mai 2020, nous avons mené des actions qui ont contribué, pour l'essentiel, aux réalisations ci-après :

Divers travaux de voirie, achats de matériel d'entretien et d'espaces verts, remplacement du portail de l'école élémentaire, installation de vidéos projecteurs dans les nouvelles classes, mise en conformité de l'électricité à l'église, rénovation de la peinture des murs et menuiserie des salles associatives, nouveau véhicule d'occasion pour la police municipale, réparation des véhicules du service technique (camion, tracteur, balayeuse...), convention pour le déneigement de nos routes, approbation pour la création du conseil municipal des jeunes, lancement de l'Echo Crouycien et d'une page Facebook, distribution d'un présent de fin d'année pour nos Aînés de 60 à 69 ans, changement de l'interphone du périscolaire.

L'Assemblée délibérante n'a pas encore adopté le budget pour l'année 2021, acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune (fonctionnement et investissement).

Toutefois, des projets d'investissements seront inscrits à ce budget, dans le but d'améliorer votre cadre de vie.

Installation de la vidéoprotection, travaux dans les écoles, entretien et végétalisation du cimetière, acquisition de matériels pour le désherbage non chimique, équipement sportif de proximité (city stade), transfert de la bibliothèque au rez-de-chaussée d'un autre bâtiment, aménagement d'une aire de stationnement à Fussy, études pré-opérationnelles visant à définir la faisabilité des opérations de réhabilitation de nos bâtiments et des monuments historiques (logements occupés et vacants, Eglise, Donjon, salles des fêtes, vestiaire-terrain de sports et autres salles à « usage mixte »), implantation d'un comptage pour mesurer les vitesses et le trafic de véhicules sur la commune, poursuite des travaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, prolongation de l'agenda d'accessibilité programmé (Ad' AP) des établissements recevant du public (ERP).

Il faut du temps pour réaliser des projets ; mais, nous restons engagés dans l'action communale, au service de la population, avec un seul objectif : l'intérêt général.

Vu le contexte actuel, nous formulons des vœux d'espoir et de relance pour nos commerces, nos entreprises et nos associations. Je ne doute pas que nous retrouverons des instants de convivialité qui nous manquent tant.

Restons vigilants et responsables, en continuant à respecter les gestes barrières indispensables. Prenez soin de vous et de vos proches.



**Avec mon fidèle dévouement  
Le Maire, Victor ETIENNE**

## Campagne de vaccination de nos aînés

Nous souhaitons vous informer de l'avancée de la vaccination des plus de 75 ans à Crouy-sur-Ourcq.

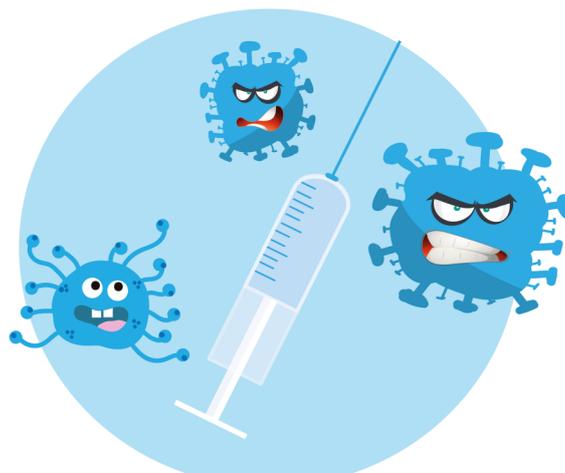
Mme Stéphanie GOBLET a, dans un premier temps, répertorié 96 personnes de plus de 75 ans, dans le village. Elle les a contacté par téléphone, et elle est passée au domicile de ces 96 personnes. Certains n'ont pas répondu.

Afin de conseiller au mieux ces personnes, elle a vérifié avec eux leur état de santé, si une première injection du vaccin contre la COVID 19 avait déjà été faite ou non et si un rendez-vous était déjà programmé. Trente-sept personnes ont souhaité être accompagnées.

Mme GOBLET et Monsieur le Maire se sont déplacés au centre de vaccination de Meaux, pour apporter la liste des personnes souhaitant un rendez-vous (le centre étant très difficile à joindre par téléphone).

Lundi 15 février, L'EHPAD a contacté la mairie, afin de proposer 6 doses de vaccins non attribuées, exceptionnellement. Six personnes de la liste ont donc pu bénéficier du vaccin. Nous remercions grandement l'EHPAD.

Onze personnes ont pu également se faire vacciner à Lizy-sur-Ourcq, grâce à la Communauté de Communes et au Département de Seine et Marne.



Les personnes n'ayant pu être contactées sont invitées à se rapprocher de la mairie, si elles souhaitent être aidées dans les démarches. Par ailleurs, elles peuvent également contacter la pharmacie ou la Maison de Santé, pour une vaccination avec l'AstraZeneca.

Nous vous informons également que le site [maiaa.fr](http://maiaa.fr) met régulièrement des créneaux en ligne, pour la vaccination au centre de Meaux.

Pour rappel, vous pouvez consulter la tableau suivant afin de connaître les conditions de vaccinations.

\* Liste sur [solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19](http://solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19)

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca	Pfizer-BioNTech ou Moderna
<b>0 à 17 ans</b>		Je ne suis pas concerné	
<b>18 à 49 ans inclus</b>	Je n'ai pas de problème de santé	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
<b>50 à 54 ans inclus</b>	Je n'ai pas de problème de santé	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19*		✓ En centre de vaccination
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
<b>55 à 69 ans inclus</b>	Je n'ai pas de problème de santé	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19*	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	✓
<b>Plus de 70 ans</b>	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
	Je suis en établissement pour personnes âgées	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie	✓ Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure)	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	✓ En centre de vaccination

**N.B. :** Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

version : mercredi 24 mars 2021

## Votre nouveau garage automobile

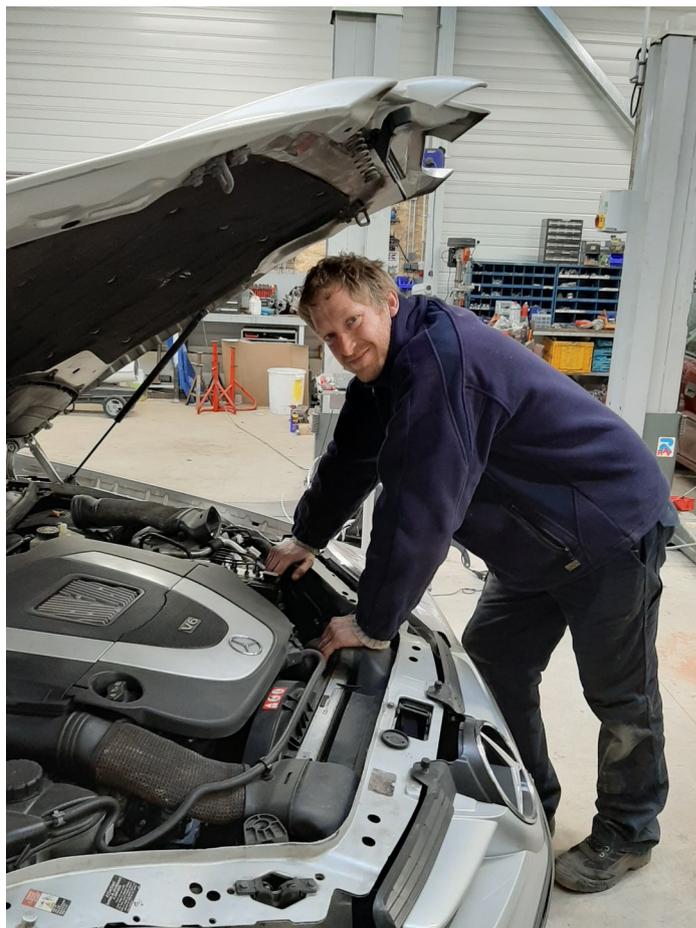
Nous vous informons de la récente ouverture de votre nouveau garage automobile, tenu par Monsieur David LEPAGE.

Monsieur LEPAGE, 33 ans, est originaire de Crouy-sur-Ourcq. Après le collège, il s'oriente dans la mécanique automobile avec un CAP et un BEP en alternance chez SEAT Château Thierry, puis un Bac pro toujours en alternance chez SEAT Meaux.

Ce passionné de réparation de véhicules tout terrain, notamment lors des « 24h de Paris », est également féru de danse latine qu'il exerce, lors de soirées à thèmes ou de cours, accompagné de ses amis.

Dès ses débuts dans la mécanique automobile, il a pour objectif l'ouverture d'un garage à Crouy-sur-Ourcq.

Il aura travaillé 8 ans chez TOP Garage à Lizy-sur-Ourcq sur des véhicules toutes marques, et il possède également un diplôme « entretien/réparation voiture électrique ».



Il crée son auto-entreprise en réparation automobile pendant 3 ans, le temps de construire son projet et d'obtenir le permis pour les travaux. L'attente aura été longue, mais sa persévérance et sa détermination auront payé.

Il est maintenant heureux de vous accueillir au **31bis avenue de Montigny** à Crouy-sur-Ourcq:  
**du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h00 à 18h30**  
 pour l'entretien et la réparation de tous vos véhicules (légers et utilitaires).

Il propose entre autres :

- REVISION
- DIAGNOSTIC
- PNEUMATIQUE
- VEHICULE DE PRÊT LORS DES REPARATIONS
- ...

Vous pouvez joindre le garage au **06.09.85.25.44** ou par mail : **garagelepage77@gmail.com**

## **Résumé du conseil municipal du 10 février 2021**

### **COMMISSION COMMUNALE DE LA CHASSE**

Il y a lieu de fixer la composition communale chargée de l'organisation de la chasse. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, **DESIGNE** les membres pour composer cette commission :

Président : M. ETIENNE Victor  
Membres titulaires : M. FAIGNER Philippe M. GODE Martine M. LEPAGE Elisabeth  
Membres suppléants : Mme GOBLET Stéphanie  
Mme GUERIN Vanessa  
M. HERGOT Emmanuel

### **ACCORD DE PRINCIPE POUR LA MODIFICATION DU PYLONE DE TELEPHONIE MOBILE**

Le Maire explique que la société ATC souhaite connaître la position de la commune sur l'accueil d'un nouvel opérateur (Free), dans le cadre du contrat qui lie la commune avec cette société. Pour réaliser ce nouvel accueil, il faudrait rehausser le pylône existant, situé chemin de la Commanderie, qui passerait de 27 mètres à 31 mètres plus le paratonnerre. Après échange de point de vue, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, **VALIDE** l'accord de principe pour l'étude relative à la modification dudit pylône.

### **ACCORD DE PRINCIPE POUR L'INSTALLATION D'ANTENNE DE TELEPHONIE MOBILE**

Le Maire explique avoir été sollicité par la société Orange afin de pouvoir installer une antenne de téléphonie mobile sur le mât d'éclairage du stade municipal situé à une bonne distance des premières habitations. Cette antenne serait fixée en hauteur en respectant les dispositions du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France). La commune étant en zone blanche, cette offre pourrait permettre de résoudre les problèmes liés à cette zone. Après concertation, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, **VALIDE** l'accord de principe pour l'étude de l'installation qui devra être maîtrisée.

- Monsieur le Maire explique avoir voulu échanger sur ces sujets, afin de mieux maîtriser ces implantations et pouvoir poser un ensemble de conditions à ces structures notamment en ce qui concerne la propagation des ondes électromagnétiques.

Il est convenu de réunir la Commission de téléphonie mobile ainsi que le comité de suivi de la téléphonie mobile des riverains pour l'émission d'un avis consultatif.

### **MODIFICATION DE LA DUREE DES CONCESSIONS DE CIMETIERE**

Le Maire rend compte que le cimetière dispose de moins en moins de place, de ce fait, il convient de réduire la durée des concessions, afin de ne pas bloquer les espaces trop longtemps. Le tarif des concessions voté le 5 novembre 2020, reste inchangé à ce jour, avec 100€ pour 15 ans et 200€ pour 30 ans. Cependant, la durée de 50 ans est supprimée. Après concertation, le Conseil Municipal, avec 15 voix pour et 1 abstention, **ACCEPTE** la proposition de suppression de durée cinquantenaire

### **TAUX DE PROMOTION INTERNE**

Le Maire rend compte qu'il convient de fixer les ratios de promotion interne, ratios indispensables pour l'avancement de grade des agents territoriaux. Il propose un ratio de 100 % pour l'ensemble des grades présents sur la commune pouvant prétendre à une évolution de carrière (adjoint administratif, adjoint technique, agent de maîtrise et rédacteur). Cette proposition, acceptée ce jour, doit faire l'objet d'un avis auprès du Comité Technique du Centre de Gestion. Une délibération sera prise dès le retour de l'avis de ce comité, pour entériner la fixation des taux.

## APPROBATION DE LA CONVENTION UNIQUE ANNUELLE RELATIVE AUX MISSIONS OPTIONNELLES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE ET MARNE

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ; **APPROUVE** la convention unique pour l'année 2021 relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne, et **AUTORISE** le Maire à signer ledit document cadre et ses éventuels avenants.

*Le compte rendu détaillé est disponible sur le site internet de la mairie.*

---

### **Informations diverses**

#### ● **Nettoyage des rues :**

« La propreté des rues sur l'ensemble du village fait partie du travail quotidien des Services Techniques. La municipalité a pris la décision de faire remettre en état la balayeuse, afin d'optimiser et de faciliter le travail des agents techniques, mais aussi et surtout de pouvoir garder et avoir, notre village propre. La qualité de notre cadre de vie est l'affaire de « TOUS ». En conjuguant les efforts de la municipalité aux bons gestes de chacun au quotidien, nous pourrons tous profiter d'un cadre de vie plus agréable. »

*Olivier QUENTIN, Responsable des Services Techniques*



#### ● **Inscriptions scolaires rentrée 2021/2022 :**

Vous pouvez dès à présent procéder aux inscriptions scolaires de vos enfants en mairie :

- Pour les enfants nés en 2018 (Petite Section) et 2015 (Cours Préparatoire)
- Pour les nouveaux arrivants

Une inscription faite tôt permet un meilleur suivi avec l'école.

**Demande de dérogation scolaire possible en Mairie sous certaines conditions**

#### ● **Nouveau club de foot :** Nous vous informons de la création prochaine d'un nouveau club de foot, le « CSOPO » à Crouy-sur-Ourcq.

Equipes pour les 6 à 18 ans, et possibilité d'équipe séniors selon la demande.

Renseignements et inscriptions au 06.26.42.24.67 ou au 03.23.69.83.77

## La minute du Collectif

### Au secours, mon bac bleu déborde !!

Depuis que l'on peut mettre plein de choses dans le bac de tri (tous les emballages et les papiers se trient), mon bac bleu (ou jaune) est trop petit ! Il déborde bien avant qu'il ne soit ramassé, tous les 15 jours !

Mais comment régler ce problème ?

\* Se tourner vers la communauté de communes qui gère les ramassages ?

#### Le saviez-vous ?

Chaque français produit en moyenne 390 kg de déchets ménagers par an ! (hors déchets mis en déchetterie...)

=> Le Pays de l'Ourcq souhaite que chaque commune gère ses déchets verts ...

\* Acheter un bac plus gros ?

=> *Et qui est-ce qui paye ? Non merci...*

\* Devenir de vrais CONSOMM'ACTEURS?

=> **Et pourquoi pas ? Après tout, ces emballages, on les paie, même si le montant est noyé dans le prix global de nos marques « préférées »...  
...et si cela me faisait faire des économies ?**

#### Le saviez-vous ?

Dans le prix de nos produits sont inclus l'emballage et le marketing : ce qui représente 15 à 40 % du prix !!  
...sans compter après, le prix de la gestion des déchets ménagers...



#### Action n° 1 : Lire et apprendre

Bah, oui, je ne sais pas vous, mais moi, je ne sais pas par où commencer !

En fait, en se plongeant dans le sujet, et bien, il y a plein de livres, guides, articles, vidéos, qui abordent ce sujet et qui donnent de bons conseils !

Moi, j'avoue, mon préféré, c'est « **Famille presque zéro déchet, Ze guide** » de Jérémie Pichon et Bénédicte Moret (Thierry Souccar Editions, 2016). Assez bien documenté, ce bouquin sensibilise, énumère tous les tours et les détours d'une démarche vers un mode de vie « durable qui fait du bien » ! avec beaucoup de concret...et surtout plein d'humour !

#### Action n°2 : Se remettre en question

Bah oui, ça ne va pas se faire comme ça !! Osons le changement !

Houlala, ça semble compliqué...pas le temps, ça va me coûter plus cher, c'est pas hygiénique... OU PAS !! et si j'essayais ?

**Le meilleur des déchets, c'est celui qu'on ne produit pas !**

### Action n°3 : Passer à l'attaque

Allez, c'est parti pour faire mes courses, avec cet adage en tête !

#### A/ Où ?

Bon, bah, déjà, les grandes surfaces, je n'y vais plus trop parce que c'est le temple des emballages plastiques, blisters, et tout ce petit bordel, pas si utiles...et quand j'y vais, l'objectif n° 1 c'est de viser, non pas les anciennes marques que je prenais, mais plutôt choisir le même type de produits dans des emballages cartons ou verre au lieu du plastique, voire en vrac.

Et sinon, où ?

Vive le marché campagnard de Crouy ! Vive les commerçants de Crouy (merci à Sophie qui ne met plus de papier autour de mon pain, merci à Jean-Pascal qui met la viande dans mes boîtes (ou « Tuptup » ou bocaux), que je lui ramène, merci à Danielle qui propose des sacs en tissus réutilisables pour les fruits et légumes... Vive les paniers Amap et vive les paniers de la Ferme de Sainte Aulde livrés le samedi à la ferme des 3 Givrées de May ! ...et vive mon potager (qui reste quand même le circuit le plus court!!) !

#### B/ Quoi ?

C'est sûr, on évite les produits préparés! vive la matière première que l'on cuisine soi même. Le batch cooking (ou « cuisiné à l'avance », que ma mère maîtrisait déjà si bien il y a 40 ans pour gérer travail et famille) a le vent en poupe, tout le monde en parle !

#### Le saviez-vous ?

Même triés, les déchets restent des déchets !

A part le verre qui est recyclable à l'infini, le plastique ne se recycle qu'une seule fois, même si votre bouteille est transformée en polaire ou en arrosoir !

Rien de tel que manger « maison » même si on rentre du boulot à 19h ! (merci à la bibliothèque de Crouy pour ses ouvrages à disposition sur le sujet!).

La démarche est donc de viser les produits Frais – en vrac - à la coupe – dans un contenant recyclable !

Et on limite les bouteilles plastiques : l'eau du robinet ce n'est pas si mal! On peut même la filtrer avec du charbon actif...

Les jus de fruits ? On préférera ceux en bouteille en verre (et celui de nos pommes est le meilleur !).

Le lait ? On peut en trouver du frais en bouteilles en verre consignées (sur des marchés (comme à Marigny), à la boucherie de Crouy), sinon, on préférera les briques en carton...

#### C/ Mais encore ?

Avec deux enfants de 8 et 11 ans, qu'est-ce que je retrouve le plus dans la poubelle ?

Les pots de yaourts : j'ai investi dans une yaourtière : c'est vraiment pas sorcier à maîtriser...et j'ai un faible pour les crèmes au chocolat...

Les emballages de gâteaux : vive les ateliers pâtisseries ! Seul hic, j'ai encore pris 2 kg...

Les emballages de compote à emporter : la version compote maison (ou pas) en bocal se conserve plutôt bien! Et il existe même des emballages réutilisables que l'on remplit soi-même pour le goûter de nos chérubins en vadrouille.

Les bidons de lessives : il y a plein de recettes ! Au bicarbonate de soude, au lierre, à la cendre...il y en a pour tous les goûts et c'est facile à faire ...même si j'ai toujours un liquide acheté en dépannage, si jamais je me suis plantée dans mon planning !!

Les flacons de gels douches, shampoings : et si on utilisait du savon et du shampoing solides ? ...et si on trouve celui qui convient le mieux à notre peau, on utilise moins de crème hydratante pour le corps !



Et il y a encore plein d'autres actions ! Mais on en garde un peu pour les prochains numéros de l'Echo Crouycien !!

Vous l'aurez compris chacun de ces petits gestes mis bout à bout finiront par porter leurs fruits... Chez nous, on est encore loin du zéro déchet (oups, vite, on n'a pas encore collé notre « Stop Pub » sur la boîte aux lettres!!) mais, maintenant on arrive à fermer notre bac bleu !

Alors, à vous de jouer !

Claire du Collectif du Pacte pour la transition écologique de Crouy

### **Episode neigeux du samedi 16 janvier 2021**

Le printemps étant là à présent, nous souhaitons revenir sur cet épisode neigeux de janvier pour lequel nous saluons l'intervention de nos équipes mobilisées :

- Les agents des services techniques pour le salage préventif, le travail de préparation et l'équipement des véhicules,
- Notre Monsieur PETIT pour le montage de la lame de déneigement communale.

Tout cela afin de rendre rapidement les routes plus praticables sur Crouy-sur-Ourcq, La Chaussée, La Nacelle et Fussy. Il faut noter également le dégagement de l'axe prioritaire de la route D102 jusqu'à Marnoue-les-Moines (vers Lizy-sur-Ourcq) ; après agglomération.

La Municipalité remercie encore une fois nos agents et M. PETIT.



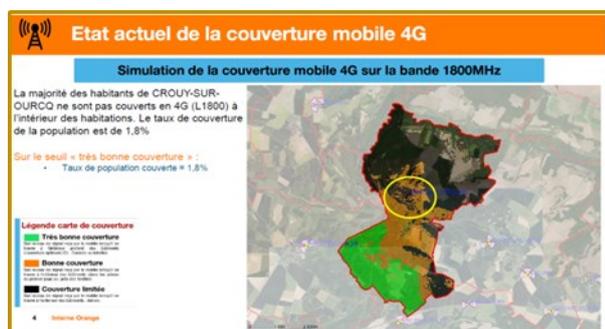
## **Résumé de la réunion du comité du suivi de la téléphonie mobile : ORANGE**

Une réunion du Comité de Suivi de la Téléphonie Mobile a eu lieu le jeudi 25 février 2021. Cette réunion avait pour objet le projet d'installation d'un nouveau pylône de l'opérateur Orange près du stade. Etaient présents Mme SEBRI (SNEF Telecom) et M DUPUIS (Orange France). Voici ci-dessous le compte rendu de cette réunion.

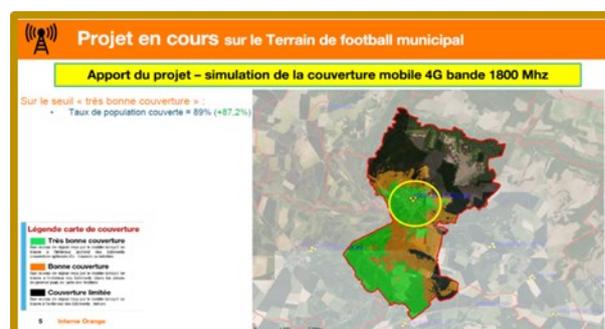


Monsieur DUPUIS nous présente dans un premier temps l'état actuel de la couverture mobile 4G sur la commune de Crouy-sur-Ourcq, et ce qu'il pourrait être avec le projet :

AVANT



APRES



### **Synthèse de cette réunion :**

Pour répondre à la rumeur et au tract anonyme passé dans la commune, une loi (22 juin 2018) oblige d'équiper toutes les régions dont les communes en zone blanche.

Le Gouvernement se mobilise pour équiper les communes rurales des infrastructures les plus performantes afin de garantir aux citoyens une qualité de la réception de la téléphonie mobile 4G et une connexion internet via les téléphones mobiles.

A ce jour, la commune de Crouy-sur-Ourcq n'est quasiment pas couverte en 4G ORANGE à l'intérieur des habitations. Le taux de la population couverte en 4G (LTE1800) s'élève actuellement à 1,8 %.

Après déploiement du site ORANGE, le taux de la population couverte en 4G (1800 Mhz) à l'intérieur des habitations sera de 89 % et avec la 4G (800 Mhz), il atteindra 96,35 %.

Nous devons installer une antenne sur un terrain communal préalablement étudié avec les possibilités d'implantation, vers un site choisi par « ORANGE » et la Mairie, sur les hauteurs de Crouy-sur-Ourcq qui permettra une diffusion optimale des ondes électromagnétiques.

Une question a été ouverte sur les niveaux d'émission des antennes. M. DUPUIS explique que ce sont des ondes horizontales avec un effet <parapluie>.

Il manque dans cette présentation un rapport de simulation de propagation des ondes, que ORANGE s'engage à envoyer en Mairie très prochainement.

Ce pylône remplacera un poteau d'éclairage existant, et s'étendra sur une hauteur de 15 mètres tout en respectant le P.L.U., en accord avec l'A.B.F.

Sur un plan sécuritaire, le site d'implantation sera entouré par une clôture et un filet anti-ballons. L'éclairage existant sera conservé.

*La suite page 12*

Les peurs concernant les antennes-relais débouchent souvent sur des situations paradoxales où on refuse l'implantation d'antennes-relais limitant ainsi la couverture du réseau.

L'Etat Français a autorisé sur le territoire l'implantation d'antennes mobiles allant jusqu'à 60 volts. ORANGE nous informe et assure que les 6 nouvelles antennes sur le pylône du stade municipal n'atteindront pas plus de 5 à 6 volts dont 10 fois moins élevés que le seuil autorisé.

La technologie actuelle avance très vite (4G .... 5G) et ORANGE nous précise que les antennes pourront être évolutives pour le futur.

Nous devons suivre cette mise en place pour que chacun puisse recevoir correctement : Appel téléphonique, téléchargement, télétravail, visioconférence ...

Les représentants d'ORANGE informent également que le nouveau dispositif de surveillance et de mesure des ondes électromagnétiques, prévu par un décret du 14 décembre 2013, est entré en vigueur le 1er janvier 2014. Les demandes de mesures ne passent désormais plus par les opérateurs, comme jusqu'à présent, même si ces derniers en restent les financeurs.

L'arrêté également du 14 décembre 2013 précise le déroulement de la procédure. Le demandeur doit remplir le formulaire CERFA n°15003\*01 disponible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et le transmettre à l'Agence nationale des fréquences (ANFR) après avoir fait viser au préalable sa demande par une personne morale : par exemple la commune.

A l'issue de cette réunion, Monsieur Le Maire souhaite poursuivre la démarche de concertation avec le <Comité de suivi de la téléphonie mobile>. La majorité des personnes n'est pas contre la poursuite de l'implantation de cette nouvelle antenne, mais une réserve est formulée à la réception du rapport de simulation.

Monsieur Le Maire rappelle que le dossier sera consultable en Mairie et qu'une information sera faite sur l'ensemble de nos supports de communication.

*Le compte rendu détaillé est disponible sur le site internet de la mairie.*

---

### **Résumé de la réunion du comité du suivi de la téléphonie mobile : ATC**

Une réunion du Comité de Suivi de la Téléphonie Mobile a eu lieu le jeudi 4 mars 2021. Cette réunion avait pour objet la modification du pylône chemin de la Commanderie (nouvel opérateur), plus précisément la rehausse du pylône déjà existant et la réattribution du local technique laissé vacant par SFR. Etait présent M. Pierre-Emmanuel ROTH (représentant ATC France). Voici ci-dessous le compte rendu de cette réunion:

Historique rapide sur l'installation du pylône sur Crouy.

L'arrivée d'ATC en tant qu'hébergeur télécom (anciennement appelé FPS)

Monsieur Le Maire nous rappelle qu'une convention a été signée et validée par délibération du conseil municipal, le 23/01/2015 à l'unanimité, lors de l'ancienne mandature et ce, pour une durée de 15 ans.

Il précise que lui-même, M. Faigier et Mme Godé, tous trois, anciens conseillers et présents ce jour, étaient donc informés et en accord avec cette convention, pour une autorisation d'occupation temporaire.

L'article 7 de ladite convention stipule : « ATC (anciennement FPS) [...] auront, en tout temps, libre accès aux équipements leur appartenant pour les besoins de la maintenance et de l'entretien des éléments d'infrastructures et pour procéder aux modifications et/ou extensions jugées utiles.

Le PROPRIETAIRE veillera à ce que pendant toute la durée de la convention, l'espace faisant face au Point Haut et l'accès aux emplacements mis à disposition soient dégagés pour permettre à ATC d'utiliser paisiblement et au mieux de ses capacités le Point Haut.

Pendant la durée de la présente Convention, LE PROPRIETAIRE s'interdit de perturber, même indirectement, l'activité d'ATC et des occupants hébergés sur les infrastructures lui appartenant.

[...] LE PROPRIETAIRE donne dès à présent son accord pour que ATC réalise toutes les démarches et travaux relatifs à la mise en place et à l'évolution des différents réseaux. (téléphonie, fibre optique, électrique, eau, etc.).

[...] Le PROPRIETAIRE délivrera à ATC tout accord lui permettant d'effectuer les démarches liées à l'obtention des autorisations administratives nécessaires à l'installation et à toute évolution du Point Haut. »

De ce fait, il est donc souligné que la DP (déclaration préalable) déposée par ATC, n'avait aucunement besoin de l'aval de la commune pour effectuer ses travaux de rajout de branches.

Monsieur le Maire donne la parole au représentant d'ATC, M. Roth.

### **Synthèse de la réunion :**

M. Roth nous explique brièvement l'historique du pylône. Il est installé en 2004 pour mettre en place le réseau Bouygues. Arrivera par la suite SFR. Chacun possède alors un local technique.

En 2012, Bouygues et SFR, avec l'arrivée de FREE sur le marché, sont obligés de vendre une partie de leurs infrastructures pour faire face à la concurrence.

Bouygues vend alors le pylône à ATC (anciennement FPS) qui devient l'hébergeur des réseaux téléphoniques.

ATC est propriétaire de 3000 infrastructures au niveau national. Ces hébergeurs construisent et entretiennent les pylônes. Les opérateurs viennent s'installer dessus, cela évite la multiplication de ces derniers.

Bouygues et SFR ont créé un programme de mutualisation, afin de fusionner leurs infrastructures et leur permettre de faire des économies. Bouygues partage alors ses antennes avec SFR.

A Crouy, nous avons donc un local technique qui s'est libéré, avec la fusion de SFR et de Bouygues.

Il est important de comprendre que l'Etat oblige les opérateurs à couvrir tout le territoire, afin de ne plus avoir de zone blanche et ceci avant 2022.

FREE s'est rapproché d'ATC, afin de pouvoir se mettre sur le pylône existant, chemin de la commanderie.

Un DIM (Dossier Information Mairie) fut adressé par FREE MOBILE le 25 janvier 2020 en Mairie. ATC a déposé une DP, en accord avec la convention, le 13 mai 2020 et accordée en juillet 2020, en conformité avec l'ABF (Architecte Bâtiment de France) et les règles d'urbanisme édictées par le PLU (plan local urbanisme). Dossier consultable en Mairie.

FREE ayant un matériel prenant peu de place, ATC a pu l'installer sur ses structures existantes.

Le 25 janvier 2021, ATC a contacté la Mairie, afin de connaître la position de cette dernière, concernant l'ajout d'un nouvel opérateur (orange). Ce dernier effectue plusieurs études de marché, afin de favoriser son implantation dans notre commune. (cf : CR réunion orange du 25/01/21)

Pour accueillir ce nouvel opérateur, ATC a besoin de rehausser le pylône déjà préexistant en le passant de 27m à 31m plus le paratonnerre. L'opérateur Orange ne peut se mettre sous FREE car la végétation est trop dense.

ATC devra faire une étude sur la faisabilité de ce rehaussement, qui, s'il s'avère impossible, devra recourir au remplacement total du pylône.

De plus, il est souligné que ATC demande son accord à la mairie, afin de réattribuer le local technique à orange, laissé vide par SFR. Cela constituera un avenant à la convention.

*Le compte rendu détaillé est disponible sur le site internet de la mairie.*

## **Un Crouycien, une Passion**

Nous vous proposons une nouvelle rubrique dans votre Echo afin de vous faire découvrir les passions des Crouyciens !

Nous avons eu le plaisir de rencontrer pour ce premier article, Monsieur Jean GAUTARD, 65 ans, passionné de randonnée. Monsieur GAUTARD est natif de Crouy-sur-Ourcq, ses parents, ses grands parents, proches de la nature, lui ont certainement et peut être involontairement transmis cette passion.



C'est dans la trentaine que ce sportif, décidant de se promener sur les sentiers de son enfance, s'aperçoit que ces derniers se dégradent sérieusement, pour ne pas dire disparaissent complètement. Mais vers qui se tourner pour participer à l'amélioration de tout ça ? Il trouve sa réponse lors d'une journée du patrimoine organisée par l'ASBVO, où il rencontre Mme DECOUDIN du syndicat d'initiative, qui lui explique ce qu'il peut faire et par quel biais. Il découvre donc le CODERANDO 77 (Comité Départemental de la Randonnée pédestre en Seine et Marne), créé en 1985 et présidé actuellement par Monsieur Frédéric MONTOYA. Ce comité qui dépend lui-même de la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre).

Retrouvez la structure de CODERANDO 77 sur internet ( <http://www.randonnee-77.com>).

Le département de la Seine et Marne étant vaste, il est divisé en deux secteurs : Nord et Sud.

Le secteur Nord, vice présidé par Monsieur Paul BILLON, est encore divisé en 10 secteurs, dont celui du Pays de l'Ourcq et ses 22 communes.

Monsieur GAUTARD est le responsable de ce secteur et est accompagné par 12 bénévoles licenciés. Ils sont chargés de promouvoir la randonnée dans cette région et, après la création d'itinéraires, ils contribuent à leur entretien. (Soit environ 300 km de sentiers dans le pays de l'Ourcq).



Cette décision de rejoindre CODERANDO 77 entre 1992 et 1993, s'est vue nécessaire à son épanouissement du fait de son implication professionnelle dans un service où stress et pression étaient très présents. Il y trouva un réel équilibre.

Ce qui a plu à Monsieur GAUTARD est la structure bien établie de ce comité, et la partie immergée de l'iceberg FFRP. En effet, cette face cachée est très importante et à la fois très enrichissante. On ne peut pas s'en rendre compte tant que l'on n'a pas mis un « pied » dedans. Il existe des règles bien précises à la création de Promenades/Randonnées. Une formation gratuite sur 2 jours est requise pour devenir baliseur/aménageur.

Il nous explique : "il ne faut pas simplement aimer marcher et aimer la nature, bien que cela soit indispensable, mais il faut surtout se sentir concerné, responsable et disponible pour parvenir à entretenir ces itinéraires. Grâce à cette mission, les personnes pourront fouler ces sentiers en toute sécurité. Lorsque nous croisons des randonneurs qui nous remercient de notre travail, c'est notre plus belle récompense !"

L'entretien des sentiers est donc réalisé par les bénévoles du CODERANDO 77, chaque itinéraire a son responsable qui vérifie l'état du sentier plusieurs fois par an et sollicite la commune et ses services techniques, lorsque des dégâts forestiers ou des déchets trop volumineux sont observés.

Je profite de cet écrit pour remercier sincèrement nos élus attentifs au tourisme et à l'environnement, ô combien important, mais certainement pas prioritaire. Merci encore à eux.



Chaque mairie dispose d'un PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées). Lors de la création d'un nouvel itinéraire, on doit s'assurer qu'il passe uniquement sur des zones publiques en s'appuyant sur le cadastre, puis on demande à la mairie d'inscrire ce nouveau tracé sur le PDIPR. Avant l'accord de la commission sentier, l'itinéraire doit obtenir une labellisation en respectant une liste de critères rigoureux. Ce dernier doit également passer par une numérisation avec un GPS, afin de pouvoir étudier la nature complète du parcours : chemin, asphalte, passerelle, chicane, pont, etc ... (cette numérisation doit être faite tous les 5 ans, afin de conserver l'exactitude du parcours.) Si la demande est accordée, il faut alors baliser le circuit. L'ensemble de la procédure peut prendre 6 mois à un an.

Le Comité s'implique bien évidemment dans divers projets comme par exemple "Les Mystères de l'Ourcq" dont nous espérons le retour très bientôt. Et également en ce moment à « L'Aven du Grand Voyeux », un projet d'itinéraire pour une observation plus rapprochée du site ornithologique de Congis sur Théroouanne.

Le CODERANDO 77 c'est aussi un vivier d'associations de randonnées, éditeurs de fiches descriptives de randonnées, un centre de formations d'animateurs ...

Il existe plusieurs façons de marcher :

- la marche familiale (environ 3km/heure)
- la marche découverte (environ entre 4 et 5 km/heure)
- la marche de santé
- La marche Nordique
- la marche sportive (environ 6 à 8 km/heure)
- l'AUDAX pour randonneur aguerri sur de longues distances (40 à 70km à 7km/heure de moyenne)

### **Echo Crouycien : Pourquoi conseiller la randonnée aux Crouyciens?**

**J. GAUTARD** : « *C'est une activité sportive saine et sereine, un loisir particulièrement bon pour la santé et très bénéfique surtout à notre époque ! C'est aussi une activité très abordable financièrement. En famille, on profite de ses enfants tout en leur faisant apprécier et respecter la nature. »*

### **Echo Crouycien : Avez-vous des projets pour Crouy-sur-Ourcq ?**

**J. GAUTARD** : « *Pour concrétiser et valoriser tous les itinéraires, nous aimerions installer un mobilier « d'information Rando » avec tous les circuits bien indiqués, de belles photos et quelques explications. Ce projet plébiscité par notre commune devrait se situer près de la gare. Ce même projet devrait être réalisé dans 3 ou 4 autres communes. »*

### **Echo Crouycien : Racontez-nous votre plus beau souvenir de randonnée.**

**J. GAUTARD** : « *En 35 ans de diverses randonnées, mon meilleur souvenir est la traversée du Jura en itinérance avec mon épouse, (440 kilomètres en deux fois, en 2016 et 2017). C'était tout simplement merveilleux, aussi bien pour les parcours, entre 20 et 22 km par jour, que par les rencontres ! C'était un vrai challenge, car n'oublions pas que le massif Jurassien est une montagne, et que nous n'avons pas besoin de passer l'altitude de 3000 mètres pour se faire du mal. Cela a été aussi un retour à des valeurs humaines, devenues tellement rares aujourd'hui. »*

### **Echo Crouycien : La randonnée, sport ou loisir finalement ?**

**J. GAUTARD** : « *Pour moi la randonnée est « un loisir sportif » en réalité c'est un mix des deux. On peut la pratiquer sportivement, à condition de bien se préparer physiquement. Il ne faut pas sous-estimer une simple randonnée qui peut vite dégénérer, si on ne respecte pas son âge et un équipement bien adapté. Dans le côté loisir, ce qui prédomine c'est la découverte, la liberté, les échanges, le plaisir de partager de belles randonnées nature en famille et entre amis. »*

### **Echo Crouycien : Auriez-vous une randonnée à nous faire découvrir au départ de Crouy-sur-Ourcq ?**

**J. GAUTARD** : « *Oui, bien sûr, et adaptée à tous ! Elle se nomme « Le marais du Négando ». En partant de la place du « Champivert », on se dirige vers le manoir aux « quatre vents », jusqu'à l'oratoire de Notre Dame du chêne, puis on traverse pour un dépaysement total, le marais du Négando. On se retrouve sur le canal de l'Ourcq, que l'on suit pour arriver ensuite sur le canal du Clignon, et passer devant la « Commanderie des Templiers ». On revient ensuite par la Chaussée jusqu'à Crouy. (environ 12 km)*

*Vous pouvez retrouver toutes les fiches de randonnées de notre région sur les sites suivants.*

*<http://www.tourisme-paysdelourcq.fr>*

*<http://www.randonnee-77.com/nos-itineraires/nos-fiches-de-randonnee/> »*

### **Echo Crouycien : Le mot de la fin ?**

**J. GAUTARD** : « *Pour votre santé mentale et physique, découvrez la randonnée ! N'hésitez pas à contacter M Jean GAUTARD, si vous souhaitez plus de renseignements sur le CODERANDO 77 par e-mail : [gautarando@gmail.com](mailto:gautarando@gmail.com) »*

Soyez la prochaine ou le prochain Crouycien à nous faire part de votre passion, en contactant la mairie à l'aide du coupon détachable sur la dernière page de votre Echo, ou par téléphone. Nous nous rencontrerons, afin de préparer ensemble un bel article.

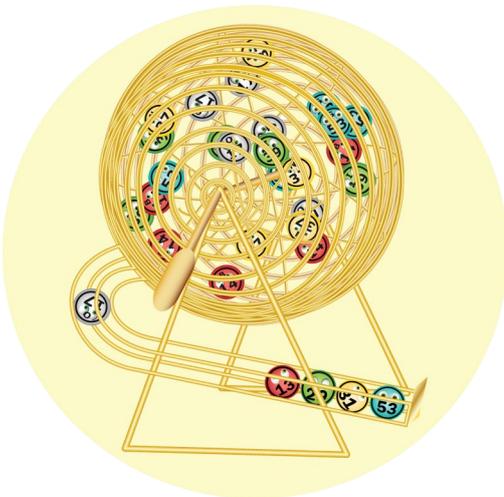


## Agenda

### **Pâques : 4 avril 2021**

Le Comité d'animation organise la chasse aux œufs le dimanche 4 avril à 11h dans le parc de l'EHPAD « Les Tamaris »

*Gestes barrières et port du masque obligatoires  
Sous réserve d'annulation due à la crise sanitaire*



### **Loto de printemps : 11 avril 2021**

Le Comité d'animation vous propose son loto de printemps le dimanche 11 avril à la salle des fêtes à 19h30.

*Gestes barrières et port du masque obligatoires  
Sous réserve d'annulation due à la crise sanitaire*

### **Marché campagnard : 11 avril 2021**

De bons produits, des commerçants et artisans accueillants, ils vous attendent nombreux.

Place du Marché à partir de 9h.

*Gestes barrières et port du masque obligatoires  
Sous réserve d'annulation due à la crise sanitaire*



### **Marché campagnard : 9 mai 2021**

Il est temps de faire le plein de bonnes choses !  
Rendez-vous sur la place du Marché.

De 9h à 13h

*Gestes barrières et port du masque obligatoires  
Sous réserve d'annulation due à la crise sanitaire*

## **Le mot du policier municipal**

### **Vous venez d'arriver à CROUY SUR OURCQ ?**

**Découvrez ici les démarches incontournables à effectuer lors de votre arrivée sur la commune.**

#### **Changement d'adresse**

Lorsque vous emménagez sur la commune, pensez à signaler votre changement d'adresse aux organismes et établissements suivants : Trésorerie, EDF, GDF, vos fournisseurs de téléphonie et d'internet, la CAF, la CPAM, la Poste, votre banque, votre compagnie d'assurance, caisse de retraite, Pôle Emploi, etc...



Pour les **cartes grises** : effectuez une demande en ligne sur un des sites suivants :

- En passant par le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>
- Ou directement chez un professionnel de l'automobile agréé par la préfecture

Pour vous inscrire sur la **liste électorale**, munissez-vous de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et compléter le [formulaire d'inscription](#) disponible en mairie.

**Inscription des enfants à l'école** maternelle et primaire, pensez à vous munir de votre livret de famille ainsi que d'un justificatif de domicile.

Pour les mineurs à partir de 16 ans, merci de vous présenter en mairie avec le livret de famille et la carte d'identité afin d'effectuer le recensement militaire. Vous obtiendrez l'attestation qui vous est demandée pour l'inscription au bac, permis de conduire, etc. Par la suite, vous recevrez une convocation par mail pour la journée citoyenne.

Votre passage en mairie nous permettra de vous faire connaître chez nous, et de vous donner tous les renseignements nécessaires à votre installation sur CROUY SUR OURCQ.

#### **Déménagement, Emménagement, Demande de stationnement :**

En cas de **déménagement, d'emménagement** et de **demande de stationnement**, il faudra vous adresser à la Police Municipale en Mairie dès que possible afin de demander un **"arrêté municipal"**.

Ce document ne vous sera pas remis immédiatement car il nécessite la signature d'un élu municipal.

Nous vous conseillons de venir le plus rapidement possible, afin de vérifier l'accord éventuel de celui-ci.

Cet Arrêté vous permet de **garer le véhicule utilisé pour votre déménagement** le Jour J.  
Il s'agit d'un **arrêté municipal d'autorisation de stationnement**.

### Pourquoi en faire la demande ?

Lorsque vous déménagez, vous ne bénéficiez pas toujours d'une place déjà réservée, qu'il s'agisse d'un parking en copropriété ou d'une cour.

Il vous faudra donc probablement stationner votre camion ou votre voiture **en double file ou en partie sur le trottoir ou la chaussée**.

Pour avoir l'assurance d'être garé au plus près de votre domicile le jour du déménagement tout en évitant les contraventions, il est recommandé de **réserver votre place par le biais d'une autorisation de stationnement**.

Dans certains cas, cela peut même être obligatoire si :

- Le déménagement s'étend au-delà de quatre heures,
- Le véhicule mobilisé est de taille conséquente,
- Vous recourez à un monte meuble.



### Naissances

Bienvenue au nouveaux nés :

ZOTTOLA Nino - 7 février 2021

### Mariages

Félicitations aux mariés, nous leur souhaitons beaucoup de bonheur :

SAMBOU Anne-Marie et BALLEST Rémi - 13 février 2021

### Décès

Nous avons le regret de vous apprendre les décès de :

BAREGE Dalida - 21 décembre 2020

GIBUS veuve MASSOLIN Denise - 2 janvier 2021

PETIT Marcel - 5 janvier 2021

LEDY Pierre - 8 février 2021

BALOURDET veuve OSSEWEYER Renée - 15 février 2021

SERRANO Ramon - 20 février 2021

PETITBON veuve ANCELIN Anna - 28 février 2021

## **La recette du moment**

Pour Pâques, votre maître Artisan Monsieur Gérard Lacaille, Médaillé de l'Académie Nationale de Cuisine et autres distinctions, vous propose un menu complet : entrée, plat et dessert, à confectionner et à prix très abordable en cette période de crise.

La terrine de saumon et œufs peut être préparée l'avant veille, la daube d'agneau la veille, ainsi que la panacotta.

Régalez-vous !



## *Entrée : Terrine de Pâques, Saumon frais et œufs*



### **Ingrédients pour 8 personnes**

- À préparer par votre poissonnier : 400 gr de filet de saumon sans la peau,
- 150 gr haricots verts frais ou surgelés,
- 150 gr petits pois surgelés,
- 1 oignon,
- du persil plat et aneth défeuillés et ciselés gros,
- 12 œufs,
- 5 cl huile d'olive
- sel, poivre (assaisonnement selon votre goût)

### **Mise en œuvre**

- Équeuter les haricots verts s'ils sont frais, puis avec les petits pois les ébouillanter,
- Laisser frissonner environ 10 minutes, après bien les égoutter.
- À couvert, avec la moitié de l'huile faites fondre l'oignon émincé,
- Dans un saladier, battre grossièrement à la fourchette 8 œufs,
- Puis mélanger délicatement avec une spatule les légumes, l'oignon fondu, le persil plat, l'aneth, le saumon coupé au préalable en gros dès,
- Verser la moitié de cette préparation dans un moule rectangulaire style cake, dont vous aurez bien huilé les parois avec le restant de l'huile, ( je vous recommande un moule non adhérent )
- Casser à égale distance sur la préparation les 4 œufs restants, puis verser délicatement le restant de la préparation,
- Enfourner à four chaud 140° pendant 45 min.
- Laisser refroidir, démouler,
- À déguster froid, décorer avec des rondelles ou des quartiers citron.

## *Plat : Daube d'agneau aux olives*



### **Ingrédients pour 8 personnes**

- À préparer par votre boucher, 1,6 kg d'épaule d'agneau désossée et coupée en gros morceaux,
- 200 gr d'olives vertes et noires dénoyautées ( pas obligatoire les noyaux parfumés)
- 24 petites tomates cerises rondes ou olivettes rouges
- 16 petits oignons grelots surgelés ou frais
- 16 petites pommes de terre à chair ferme
- 1 demi bouteille de vin blanc sec Muscadet
- 2 à 3 pointes de couteau de piment d'Espelette
- Petit bouquet de romarin en branches
- 5 cl huile d'olive
- Sel et poivre, herbes de Provence selon votre goût

### **Mise en œuvre**

- La veille mettre la viande à macérer dans le vin blanc avec le romarin défeuilé, garder une ou deux branches pour le décor, sel poivre, herbes de Provence, piment d'Espelette,
- Le lendemain bien égoutter la viande, la sécher avec un Sopalin,
- Éplucher et laver les pommes de terre, pareil pour les petits oignons, laver les tomates,
- Dans votre cocotte, faites chauffer l'huile, y mettre la viande à dorer sur tous ses cotés, attention ne pas trop la serrer, faire cela en plusieurs fois si besoin,
- Retirer la viande de la cocotte à l'aide d'un écumoire,
- Y mettre les oignons à dorer, remuer délicatement pour ne pas les démolir,
- Une fois bien dorés retirer les oignons à l'aide de votre écumoire, réservez les,
- Remettre la viande dans la cocotte, mouiller avec le vin blanc , finir de recouvrir avec un peu d'eau, amener à ébullition, laisser frissonner environ 90mn,
- Ajouter les pommes de terre, les petites tomates cerise, les oignons grelots,
- Ramener à ébullition, relaisser frissonner pendant 60mn
- Dresser dans votre plat de service, servir très chaud, décorer avec les branches de romarin.

- \* Ce plat peut être préparé la veille et réchauffé doucement, la viande sera plus fondante.
- \* L'agneau peut être remplacé par un morceau de noix de veau ou d'épaule.



## Dessert : Panacotta de Pâques



### Ingrédients pour 8 personnes

Pour la panacotta :

- 500 gr de crème fleurette 35 % ou 500gr de mascarpone
- 50 cl de lait entier
- 150 gr de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 12 gr Gélatine en feuille ( en principe 6 feuilles )

Pour le coulis :

- 500 gr de framboises fraîches ou surgelées
  - 50 gr de sucre semoule
- Selon votre goût, les framboises peuvent être remplacées par des fraises, ou de la mangue

### Mise en œuvre

Préparer la veille vos verrines

- Faire ramollir les feuilles de gélatine dans de l'eau froide
- Faire chauffer dans une casserole le lait très chaud avec le sucre et le sucre vanillé
- Du bout des doigts égoutter les feuilles de gélatine, les mettre dans le lait, avec un fouet bien les délayer
- Dans le lait ajouter la crème fleurette ou le mascarpone, à l'aide du fouet bien lisser le tout
- Verser régulièrement à l'aide d'une petite louche votre préparation dans des verrines
- Laisser refroidir jusqu'à prise complète au réfrigérateur

Préparation du coulis

- Écraser à la fourchette ou à l'aide du mixeur les framboises avec le sucre semoule
- Réserver au réfrigérateur

Le service

- Le jour du service, à l'aide d'une cuillère mettre délicatement le coulis en surface de vos verrines
- Décorer avec des petits œufs liqueurs, ou chocolat, conserver jusqu'au service au réfrigérateur



## Histoires drôles

Suite à une crise cardiaque un homme subit une chirurgie à cœur ouvert. Il se réveille après l'opération et se trouve soigné par des religieuses dans un hôpital catholique. Comme il retrouve ses esprits, une religieuse lui demande comment il allait payer ses soins.

Elle lui demande s'il a une assurance maladie.

Il répond d'une voix encore faible : "Pas d'assurance maladie."

Elle lui demande : "Avez-vous de l'argent à la banque ?"

Il répond : "Pas d'argent à la banque."

Elle poursuit : "Avez-vous un membre de votre famille qui peut vous aider ?"

Il dit : "Je n'ai qu'une sœur, vieille-fille, qui est religieuse dans un couvent."

La sœur se fâche et lui dit : "Les religieuses ne sont pas des vieilles-filles, elles sont mariées à Dieu !"

Et le patient lui répond : "Dans ce cas envoyez donc la facture à mon beau-frère."

\* \* \*

– Papa, regarde l'avion. – Oui, j'ai vu Toto.

– Papa, regarde la voiture. – Oui, j'ai vu Toto.

– Papa, regarde la dame avec son chien. – Oui j'ai vu Toto.

– Papa, regarde la... – Oui j'ai vu ! – Bah pourquoi t'as marché dedans ?

## Mots mêlés

Retrouvez les noms des choses de couleur jaune ou orange qui se cachent dans la grille. Les mots sont lisibles horizontalement, verticalement et en diagonale, mais toujours en ligne droite. Il vous restera 9 lettres formant le nom d'une autre chose toujours de couleur jaune.

O	O	S	T	I	L	N	E	S	S	I	P	E	L
E	S	S	U	O	M	E	L	P	M	A	P	Z	U
A	E	F	I	C	A	I	R	E	I	N	E	A	L
I	N	S	O	L	E	I	L	L	M	I	T	P	U
H	I	E	R	F	U	O	S	E	O	S	T	O	N
T	R	I	R	A	N	A	C	I	S	S	E	T	E
Y	A	I	C	U	O	S	N	M	A	U	L	E	L
S	D	B	L	E	T	N	R	O	E	O	E	S	L
R	N	E	R	E	V	E	M	I	R	P	M	I	I
O	A	B	N	E	N	A	N	A	B	T	O	T	A
F	M	E	L	L	I	U	Q	N	O	J	I	Y	P
A	G	R	E	N	I	T	N	E	M	E	L	C	T
N	I	R	E	S	E	L	U	C	N	O	N	E	R

PAMPLEMOUSSE	PAILLE
CLEMENTINE	AMBRE
PRIMEVERE	GENET
MANDARINE	MELON
JONQUILLE	SOUCI
FORSYTHIA	SERIN
PISSENLIT	MIEL
RENONCULE	LUNE
OMELETTE	BLE
POUSSIN	OR
FICAIRE	
CITRON	
CYTISE	
TOPAZE	
BANANE	
MIMOSA	
SOLEIL	
SOUFRE	
CANARI	



**Infos pratiques**

La Mairie :

**Horaires d'ouverture**

Le lundi, le mardi et le mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le jeudi : de 9h à 12h

Le vendredi : de 13h30 à 18h30

Les samedis 10 et 24 avril / et 12 et 19 juin : de 9h à 12h  
pas de permanence en mai du fait des jours fériés et ponts

**Contacts :** Téléphone : 01 64 35 61 38

Mail : [accueil@crouy-sur-ourcq.fr](mailto:accueil@crouy-sur-ourcq.fr)

Site web : [www.crouy-sur-ourcq.fr](http://www.crouy-sur-ourcq.fr)

Facebook : [MairieCrouysurOurcq](#)

En cas d'urgence, nous vous rappelons que vous pouvez joindre le policier municipal :

Tél. bureau : 01 64 35 22 43 ou tél. mobile : 06 03 22 22 45

**A chaque parution, les infos pratiques de l'un de vos commerçants :**

Votre salon de tatouage « Inked Dreamer Tattoo'in » vous accueille :

Du mardi au vendredi : de 14h00 à 19h00

09.51.03.67.09

Facebook : Inked Dreamer Tattoo'in

**Solution mots mêlés :**

Le mot à trouver est : TOURNESOL

✂-----

**COUPON « LA PAROLE EST À VOUS » À DEPOSER EN MAIRIE**

Nom :

Prénom :

N° de tel :

Adresse :

Demande ou suggestion :